

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Octobre

## RÉVOLUTION EN CORÉE

Après la guerre entre la Chine et le Japon, qui avait nécessité l'intervention des grandes puissances, et plus particulièrement celle de la France, de l'Allemagne et de la Russie, voici qu'un événement inattendu vient encore d'attirer l'attention de l'Europe sur le continent asiatique.

Une révolution de palais, comme on en a vu maintes fois se produire à Constantinople et dans d'autres pays monarchiques, vient d'éclater à Séoul, capitale de la Corée. La reine a été assassinée dans des circonstances qui donnent lieu de supposer que l'influence japonaise n'est pas étrangère à ce crime.

La reine, en effet, avait éprouvé un secret dépit des succès remportés par les armées du Mikado sur les Chinois. Ce n'est pas pourtant qu'elle préférât voir la Corée placée sous la domination de la Chine, car elle rêvait pour son pays une réelle indépendance. « La Corée aux Coréens », telle était sa devise, et certes, on peut dire que cette devise faisait le plus grand honneur à son intelligence et à son patriotisme. Beaucoup de ses sujets partageaient sa manière de voir ; son assassinat a été pour eux un coup d'autant plus terrible qu'il a pour conséquence de les livrer à la merci du parti hostile à l'indépendance de la Corée.

On croit que le promoteur de la conspiration est le grand-père du jeune roi, qui est en même temps le chef du parti japonais ; il s'est rendu au palais immédiatement après l'assassinat de sa bru et s'est emparé du gouvernement. Quant au jeune monarque, il a été emprisonné et tenu au secret.

Ce n'est pas d'ailleurs la première fois que la reine avait eu maille à partir avec son beau-père. Ce vieillard féroce avait, une fois déjà, organisé contre elle une conspira-

tion ; et en se défendant contre les émissaires envoyés pour l'assassiner, elle avait reçu un coup de sabre dont elle portait la cicatrice.

La reine était fort instruite et passait pour une diplomate habile, ce qui n'est pas peu dire, car les orientaux en général, et en particulier les chinois, sont très retors en matière de diplomatie. Les Européens qui ont eu affaire à eux le savent mieux que personne.

Quoi qu'il en soit, cet événement a produit à la cour de Pékin une émotion d'autant plus vive que l'on est persuadé que cet assassinat a été conseillé par les Japonais. Ce qui tend à le prouver, c'est que les partisans de la reine et de l'indépendance de la Corée ont été incarcérés. Beaucoup, il est vrai, ont pu prendre la fuite, mais le nombre de ceux qui sont emprisonnés est considérable.

Une grande irritation s'est emparée de la population de Séoul qui est aussi hostile aux Japonais qu'aux Chinois, parce qu'elle désire pour la Corée un gouvernement national et véritablement indépendant. Elle était sur ce point en parfaite conformité d'idées et d'aspirations avec la reine défunte.

Il n'est pas douteux que cet événement imprévu va avoir pour conséquence immédiate de raviver les haines et les animosités entre les Chinois et les Japonais.

On sait que le Mikado convoite depuis longtemps la possession de la Corée ; il avait même fait de cette possession une des conditions du traité de paix avec la Chine. Il est évident que les puissances européennes seront obligées d'intervenir de nouveau et de prendre en main les affaires de la Corée, si elles ne veulent pas que les Japonais, devenus les maîtres absolus du terrain, s'y installent et en prennent définitivement possession. C'est ce à quoi ils tendent.

Ceci est si vrai que le chef du bureau politique japonais est parti pour Séoul immédiatement après l'assassinat de la reine, afin de prendre en main la direction des affaires,

ce qui lui sera d'autant plus facile que le beau-père de la reine, qui s'était emparé du gouvernement, est entièrement dévoué au Japon.

Les trois puissances européennes qui ont cru devoir intervenir lors de la conclusion du traité de paix laisseront-elles le Japon agir à sa guise et s'emparer de la Corée. C'est peu probable.

Il est évident que la Russie ne peut tolérer que le Mikado établisse un protectorat étroit sur la Corée. Cette pensée est si bien celle du gouvernement de Saint-Petersbourg qu'un croiseur russe a reçu l'ordre d'envoyer un détachement de soldats pour protéger les Européens. Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a également envoyé une canonnière.

Ce qui vient de se passer à Séoul est d'autant plus grave que cette complication se produit au moment où l'on considérait le conflit sino-japonais comme définitivement réglé.

L'assassinat de la reine de Corée et le changement politique qui en est la conséquence, peuvent compromettre les résultats acquis grâce à l'intervention des puissances, d'autant plus que l'on peut soupçonner le Japon de nourrir, au sujet de la Corée, des projets d'accaparement ou d'annexion.

Voilà donc la question de l'Extrême-Orient qui est de nouveau à l'ordre du jour.

Sans doute, nous y ajoutons moins d'importance qu'à la question d'Orient, avec laquelle nous sommes en quelque sorte familiarisés. Cependant elle ne laisse pas que d'être inquiétante, car elle est la preuve que le péril jaune n'est pas une chimère.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Trésoreries générales

Un rédacteur du *Matin* a interviewé M. Boudenot, député du Pas-de-Calais, qui est l'auteur d'un projet tendant à obtenir des économies sur

le budget du ministère des finances par la suppression de plusieurs trésoreries générales. Après avoir critiqué un projet du gouvernement qui réaliserait 600,000 fr. d'économies par la suppression des recettes particulières, M. Boudenot dit :

La vraie réforme à tenter ici, la seule à laquelle le pays tienne, doit consister dans la diminution du nombre des fonctionnaires et la réalisation d'économies sérieuses, effectuées sans rendre plus difficile et plus gênante pour le public la marche des services. Mon projet peut remplir, je pense, le but désiré. Je me contente de le résumer en quelques mots :

1° Diminuer des trois quarts le nombre des trésoreries générales, en étendant sur plusieurs départements la circonscription des trésoreries conservées, transformées en trésoreries régionales ;

2° Diminuer aussi le nombre des percepteurs, toujours pour les mêmes raisons qui motivent la réunion de plusieurs trésoreries générales et, pour cela, modifier les circonscriptions.

Les perceptions nouvelles seront plus importantes ; les comptables seront mieux payés ; le travail sera mieux fait.

La première réforme consistera à former successivement les trésoreries générales régionales ; elle produira, non pas l'économie douteuse de 600,000 francs, mais une réduction de dépenses de trois millions environ ; elle contient un germe d'autres économies ; elle ne soulèvera pas les difficultés et les objections et ne fera pas naître les inconvénients qu'on ne manquerait pas de rencontrer dans la suppression des recettes particulières. Enfin, l'on entrera pratiquement, si l'on réalise cette réforme, dans la voie de la décentralisation et des économies administratives.

### Les vins d'Algérie

Paris, 21 octobre.

On annonce que la municipalité d'Aïn-Taya (Algérie) vient de solliciter le concours des communes d'Algérie pour tenter un procès à M. Girard, directeur du laboratoire municipal et tâcher d'obtenir de la ville de Paris, comme civilement responsable, la bagatelle de dix millions de dommages intérêts.

Les viticulteurs algériens se plaignent que les analyses du laboratoire municipal au sujet des vins boriqués saisis chez les détaillants leur causent un préjudice énorme et que l'acide borique est indispensable à la conservation de leurs produits.

Le sous-chef du laboratoire, M. Ferrière, a fait, à ce sujet, les déclarations suivantes à un de nos confrères du *Matin* :

Sur cette spirituelle répartie, Guilloire prit dans un coin de la voiture une énorme pancarte enroulée sur un bâton.

— Tendons toujours les filets, dit-il en quittant le taudis.

Bientôt l'affiche suivante, écrite à la main, se balançait, accrochée à l'une des parois de la voiture.

Nous en respectons le style et l'orthographe :

### THÉÂTRE GÉNIAL DES ARTS LIBRES

Par permission de M. le Maire et les Autorités  
Tous les soirs grande représentation  
PREMIÈRE PARTIE

*Réveil de la rose*, tirade en vers de notre grand poète Alfred Musset, débité en costume par M. Hector-Raphaël Guilloire, directeur et premier sujet de la troupe.

*La voltige des coutaux*, exécuté par Mme Maguëla Sidonie, premier sujet de Barcelonne et du roi de Belgique, dans son costume national.

*Su à l'étranger*, scène dramatique et barbare intercalé de danse caractéristique par Adèle Durand, sa sœur.

*La Revanche du Corse*, drame intime et cordiale écrit spécialement pour le Théâtre Génial par un académicien de Paris.

Vu la mise en scène et la multiplication des décors, cette ouvrage ne sera rendu qu'une fois par soirée. Toute la troupe y paraîtra rivalisant de zèle pour mouvoir le goût des spectateurs. Au moment du cortège ducale, un cheval vivant, de pure sene, carapassonné de pierreries réelle paraîtra sur le théâtre. — Flamme de Bengale, de M. Louis, artificier parisien.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 28

## LE MANOIR DU DIABLE

Par JACQUES BREMOND

DEUXIÈME PARTIE

Le théâtre génial des arts libres

IV

En effet, voici votre demande... Guilloire, n'est-ce pas ?

— Hector-Raphaël de mes noms de baptême, oui, monsieur le commissaire.

Celui-ci jeta les yeux sur un papier épinglé à la demande.

— On nous a retourné votre lettre avec une annotation... il y a un Guilloire...

Le saltimbanque ne le laissa pas achever.

C'était mon frère, m'sieur le commissaire, dit-il vivement, que j'ai eu la douleur de perdre alors que des affaires d'intérêt me retenaient en Amérique. Il s'est noyé dans une traversée...

— Qu'il faisait, continua M. Rastel, pour se rendre à la Nouvelle-Calédonie, où il allait purger dix ans de baigne pour complicité dans un assassinat...

— Une erreur judiciaire, répliqua Guilloire sans demeurer en reste. Une erreur judiciaire, monsieur le commissaire... Je connaissais mon frère, et sa probité... son honneur...

Impatienté, le commissaire l'interrompit :

— Vous avez vos papiers ?

— Les voici, mon bon commissaire, signés et paraphés.

— Il tendit une liasse de papiers où l'écriture disparaissait sous la saleté et la crasse.

Du bout des doigts, M. Rastel les déposa sur le coin de son bureau.

— Combien êtes-vous dans votre troupe ?

— Cinq en tout et pour tout, monsieur le commissaire. Votre serviteur, mon épouse Maguëla et mon fils Hector-Appollon Guilloire. Ma sœur Adèle et son mari, M. Pierre de Marsac, ancien noble, hercule et diseur de monologues.

— Les papiers de ces gens sont là ? demanda M. Rastel sans respect pour toute ces gloires.

— Oui, monsieur le commissaire, tous signés et paraphés...

— C'est bien, vous viendrez les prendre demain avec l'autorisation...

— Puis-je, dès ce soir, commencer mon installation.

— Libre à vous.

Aa moment où il se retirait, il le rappela.

— A propos, quel est votre genre d'exercices ?

— Littéraires et de force, monsieur le commissaire, répondit fièrement Guilloire, en exécutant une sortie superbe.

M. Rastel s'empressa d'ouvrir la fenêtre pour chasser la forte odeur de pipe et d'ail dont le directeur-artiste avait imprégné le bureau.

Le saltimbanque regagna sa voiture sur la place.

— Est-ce fait ? demanda Maguëla.

— Demain nous aurons notre autorisation.

Et les papiers... ?

— Là-bas... jusqu'à demain,

» — L'analyse des vins d'Algérie prélevés à Paris nous a révélé une quantité considérable d'acide borique qui, vous le savez, est nuisible à la santé et interdit dans les vins par la loi de 1891.

» Il y a vingt ans, on vantait les propriétés antiférenticidiques de l'acide borique et, en même temps, l'innocuité de ce corps dans l'organisme. On prétendait qu'on pouvait en absorber plusieurs grammes dans une journée sans qu'il en résulte le moindre trouble dans l'organisme. Maintenant, il est reconnu que l'ingestion de l'acide borique, à doses même faibles et répétées, est un véritable toxique qui doit être proscrit dans les boissons. Il joue, dans ce cas, le rôle d'un corps reconnu impropre à la nutrition et par conséquent nuisible. Nous nous sommes conformés strictement aux prescriptions de la loi sans nous inquiéter si nos analyses portaient tel ou tel préjudice au commerce des marchands de vins.

**TIRAGES FINANCIERS**

Paris, 22 octobre.

Tirage de la ville de Paris 1892

Le numéro 532,470 gagne 100,000 francs.  
Le numéro 259,074 gagne 50,000 francs.  
Les numéros 314,952 et 453,419 gagnent chacun 10,000 francs.  
Les trente numéros suivants, gagnent chacun 1,000 francs :

452,121	391,612	560,844	206,892	29,035
402,992	171,802	221,448	471,833	572,392
519,840	465,785	429,180	198,120	35,320
511,009	368,102	402,678	100,375	460,261
554,535	433,924	97,048	9,898	566,959
134,249	321,252	536,637	435,501	527,270

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Nos compatriotes**

Notre compatriote, M. Henri Cayla, avocat, attaché au cabinet du garde des sceaux, est nommé substitut du Procureur de la République aux Andelys.

Nos sincères félicitations au jeune magistrat.

**Cour d'assises**

Les assises du Lot s'ouvriront le 18 novembre sous la présidence de M. Delord, conseiller à la cour d'Agen.

Dans cette session viendra l'affaire du bigame, cet ancien facteur des postes dont nous annonçons l'arrestation au mois d'août dernier.

C'est M<sup>e</sup> Pagès du Port qui doit présenter la défense du bigame.

**Dernier écho du concours régional**

On se souvient que lors du concours régional et des fêtes données à cette occasion, la Société musicale de Sainte-Foy-la-Grande avait cru être victime d'une irrégularité de la part du jury du concours musical. Elle avait, à la suite de ce concours, assigné en dommages et intérêts les membres du jury devant le tribunal civil de Cahors. Le tribunal avait débouté cette Société de sa demande et l'avait condamnée aux frais. Nous apprenons à l'instant que la Cour d'appel

**DEUXIÈME PARTIE**

*Le Seau des chaises*, par le jeune Apollon, premier prix du conservatoire de Namur (Holande). Ni toi... ni moi, duo coquet par les trois dames de la troupe. L'épée qui servira dans l'exercice, est celle du général ongrois autentic, tué dans la guerre de succession en Amérique.

Première audition en public de M. Pierre de Marsac, ancien noble, ex ambassadeur des îles Baléares, qui préfère la joie du peuple aux enivrements de la politique étrangère.

Pour la première fois, M. l'ambassadeur exécutera le *Pase temps de Samson*, en brisant une véritable corde de navire par le seul gonflement de ses tamps.

Pendant ce travail détrempé les dames et jeunes filles sont priées de retenir leurs cris, dont l'émotion pourrait tuer l'acteur.

Après ce travail herculéen, M. de Marsac desirant de s'attirer les bonnes grâces des notables de la localité, s'offre pour enseigner à l'amateur qui se présentera le *Coup de Diomède*, ruse grec par lequel, étant encore en fonctions diplomatiques, il réduisit en néant, un notaire de Pontarlier. Lutte civile et courtoise.

La Représentation se terminera par *Un chant bachique*, entremêlé de pas et de poses nationale. Pendant la durée des exercices, une musique ne cessera de jouer un air.

**PRIX DES PLACES :** Premières confortables, 50 cent. ; — Premières simples, 25 c. ; — Premières ordinaires, 10 cent.

Les gamins épelaient à haute voix l'annonce de

d'Agen, sur appel de la Société de Sainte-Foy-la-Grande, vient de confirmer purement et simplement le jugement du tribunal de Cahors.

Le jury du concours, qui obtient ainsi pleinement gain de cause, était représenté devant la Cour par M<sup>e</sup> Chaumié, du barreau d'Agen.

**Manœuvres de garnison**

Journée du 22 octobre. — 207<sup>e</sup> contre 7<sup>e</sup> d'infanterie

**Idée générale.** — L'ennemi (7<sup>e</sup> de ligne), obligé d'évacuer Cahors, a pris position sur la croupe du château de Quercy. Le 207<sup>e</sup> marche à l'attaque de la position.

**Idée spéciale.** — Le 207<sup>e</sup>, qui forme l'avant-garde d'une colonne, reçoit l'ordre de chasser l'ennemi du château de Quercy.

**Exécution.** — Le 7<sup>e</sup> de ligne a quitté Cahors à 5 h. 15 pour prendre position au château de Quercy.

Le 207<sup>e</sup> quitte la garnison à 6 h. 15 en prenant, dès le départ, la formation de sûreté en marche.

Les éclaireurs, vers 7 h. 30, signalent la position occupée par l'ennemi et les dispositions qu'il a prises.

L'attaque est menée vigoureusement par un bataillon placé en avant-ligne et chargé de tâter l'ennemi pendant qu'un mouvement se fait sur le flanc droit, lequel a parfaitement réussi, vu les dispositions prises par le colonel de Bellefon.

A 9 h. 1/2, cessation de la manœuvre, le 207<sup>e</sup> fait la grande halte au château des Hautes-Serres, pendant que le 7<sup>e</sup> regagne Cahors.

Le 207<sup>e</sup> se met en route pour Lalbenque à midi et arrive dans cette localité à 2 heures de l'après-midi.

Les troupes, très entraînées, ne paraissent nullement fatiguées des manœuvres de la matinée et font leur entrée dans Lalbenque au milieu des ovations de la population.

Hier, le 207<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> se sont rencontrés sur le plateau de Ventailac, où le 207<sup>e</sup> occupait une position pour protéger le flanc droit d'une colonne marchant sur Castelnau.

Le 7<sup>e</sup> est rentré après cette manœuvre à Cahors, le 207<sup>e</sup> est allé cantonner à Castelnau.

**Musique militaire**

La musique du 7<sup>e</sup> de ligne allant rejoindre le 207<sup>e</sup> revenant des manœuvres, le concert d'aujourd'hui n'aura pas lieu.

**Examen du brevet supérieur**

Cet examen a eu lieu à l'école normale d'instituteurs les 21, 22 et 23 du courant.

Cinq candidats s'étaient fait inscrire ; trois ont été déclarés admissibles.

Un seul est définitivement reçu : M. Marcel Triaire, élève du Lycée Gambetta.

**L'enseignement par l'aspect**

Le Ministre de l'Instruction publique a décidé, sur la proposition de la Commission des cours d'adultes que, pour venir en aide sans tarder aux organisateurs des cours et des conférences, un appareil à projection lumineuse et un certain nombre de vues, constituant un premier envoi seraient transmis immédiatement à tous les Inspecteurs d'Académie.

Ces appareils et ces vues, affectés à chaque département et placés en dépôt dans les bureaux de

toutes ces merveilles.

Vers la fin de la journée, le cercle des curieux s'augmenta des rentiers et de quelques non ables de la ville, venus là pour donner leur avis.

Un pharmacien chlorotique, ancien infirmier dans la marine, disait d'un air entendu :

— Un cordage de navire... un cordage véritable l faudra voir.

Près de lui, un vieux soudeur, promu conseiller municipal, le dos agrémenté d'une gibbosité ridicule, s'étonnait tout haut des connaissances géographiques de ces vulgaires saltimbanques, qui, comme lui, n'ignoraient pas que Namur se trouvait en Hollande.

Mais c'était surtout autour du gref fier qu'on observait un respectueux silence ; il pérorait sur le pur sang du cortège ducal, et sa compétence en matière de cheval faisait loi. Écuyer émérite de la localité on le regardait passer avec admiration quand il traversait la principale rue de Pont-l'Abbé, les jambes raides, les pieds pointant le ciel, fier comme Artaban sur un ancien cheval de labour ; et lorsque d'un geste gracieux, il fourrait dans sa boîte le pommeau de son énorme cravache, l'admiration tournait alors au respect : Celui-ci, disait-on, est un cavalier ! Aussi se montrait-on avide de connaître son avis sur l'apparition du pur sang aux pierres.

Il demandait à voir avant de se prononcer, condamnant dès maintenant cette assimilation du noble coursier au comédien. Quant au drame, il en parlait avec mépris ; *La revanche du Corse* ne pouvait certainement pas lui donner les émotions d'une autre pièce, à laquelle il avait assisté dernièrement à Morlaix.

L'Inspection Académique, sont destinés à être prêtés aux conférenciers qui en feront la demande à l'Inspecteur d'Académie.

**Chambre des huissiers**

La Chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Cahors est composée comme suit pour l'année 1895-96 :

Syndic, M. Daynard, de Puy-l'Evêque ; rapporteur, M. Laborde, de Cazals ; secrétaire, M. Verdy, de Saint-Géry ; trésorier, M. Serres, de Cahors ; membre, M. Olié, de Limogne.

**Vieux serviteurs agricoles**

Dans sa dernière séance du 12 octobre courant, la Société agricole a accordé les récompenses suivantes :

Prime de 50 francs, à M. Antoine Rigaldie, chez M. Estable, propriétaire Saint-Médard-Nicourby, 35 ans de services agricoles. Prime de 40 francs à Mme Geneviève Lamouliève, chez M. Latapie de Balagnier, propriétaire à Prendeignes, 37 années de services agricoles. Prime de 30 francs (supplémentaire), à M. Jean Pagès, chez M. Descamps, propriétaire à Corn, 28 années de services agricoles. Prime de 20 francs, à Mme Léontine Flaujac, chez M. Maynard, propriétaire à la Morne, près Figeac, 18 années de services agricoles.

**Accident**

Mardi, à onze heures du matin, le nommé Gomez, ouvrier à l'équipe Troussel, entrepreneur de maçonnerie, occupé à la reconstruction du lycée Gambetta, tomba d'une hauteur de cinq mètres, dans les fouilles de l'ancien réfectoire, sur un terrassier qui y travaillait.

M. le Dr Caviolle appelé, constata une légère lésion de l'épine dorsale. Le terrassier n'a été que contusionné.

**Postes et télégraphes**

Le bureau de poste de facteur receveur créé à Alvigac, sera mis en activité le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Cet établissement desservira la commune du même nom et celle de Miers, qui font actuellement partie de la circonscription de Gramat.

Les correspondances à destination de ces 2 communes devront donc, à partir de la date précitée, pour être strictement dirigées, ne plus porter dans le libellé de l'adresse, l'indication de l'ancien bureau chargé de les desservir.

**Duravel**

La foire de Duravel a été assez belle. Il y avait un grand nombre d'oies vendues de 10 à 16 fr. la paire.

Les canards mulâtres de 6 fr. 50 à 8 fr. la paire.

Les communs de 4 à 6 fr. la paire.

Les poules de 4 à 5 fr. la paire.

Les poulets de 1 fr. 75 à 3 fr. la paire.

Les porcs gras de 70 à 180 fr. l'un, ou environ de 43 à 45 fr. les 50 kilos.

Les bœufs aux cours ordinaires.

**Figeac**

Dans la nuit de mardi à mercredi, des malfaiteurs encore inconnus ont pénétré par effraction dans l'écurie de M. Granier, rue de Clermont, et ont soustrait un harnais complet, une selle, etc.,

Bégayant outrageusement, il disait,

— A Mo... mo... à mo or laix... c'était té té...

— ... tonnant, lui souffla le juge croyant l'aider.

— ... lémaque... *Télémaque*...

Toutes ces intéressantes discussions avaient retenu la foule devant la voiture du Directeur-artisan, qui déjà tirait bonne augure de l'effet produit par sa prestigieuse affiche.

Ce premier succès de curiosité s'accrut encore lorsque les comédiens ordinaires se mirent à échauffer la carcasse de bois du Théâtre Génial, et que son directeur, faisant foin de mesquines économies, alluma devant la pancarte deux quinquets fumeux.

Le tumulte alors devint indescriptible, si bien que les travailleurs gênés par les curieux, débordés par les enfants courant parmi les charpentiers, durent interrompre leur construction.

Guilloire tenta une harangue qui resta sans effet.

Sa parole directoriale, n'ayant aucun pouvoir sur cette masse grouillante, il fallut employer un moyen moins parlementaire, mais plus efficace pour se débarrasser des importuns.

Il avisa dans un coin sombre, un homme accroupi, qui bouillonnait deux portants de bois.

C'était l'hercule, le noble de Marsac.

— Pierre, lui dit-il, un coup de rabot sur tous ces intrus-là, sans quoi nous n'en finirons pas avant le jour.

Ayant probablement l'habitude de ce genre d'opération, l'hercule se leva sans mot dire et s'avança tête baissée, les poings en avant.

Devant cet argument aussi sérieux, la foule s'écarta précipitamment.

etc. Ils avaient probablement l'intention de voler le cheval, mais le propriétaire l'avait remarqué dans une autre écurie.

**Bagnac**

Un bœuf, appartenant à un propriétaire du village de Laborie, a été abattu hier et reconnu, après autopsie, atteint de tuberculose.

Le cadavre de l'animal a été aussitôt enfoui et la désinfection de l'étable immédiatement ordonnée et accomplie sous les yeux de M. Campagne, vétérinaire sanitaire, délégué de l'administration.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Fête de la Toussaint**

1<sup>er</sup> novembre 1895

Extension de la durée de validité des billets d'aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets aller et retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial G. V. n° 2, du mercredi 30 octobre inclus, au vendredi 1<sup>er</sup> novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

M. Fernand Taillefer, auteur dramatique, directeur du Théâtre municipal de Montauban, informe M. le directeur du *Journal du Lot* qu'il fera jouer *Faust* à Cahors, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre, par sa troupe d'opéra-comique.

**VITICULTURE**

**Le bilan en 1895 et le prix des vins dans le Midi**

De la *Revue de Viticulture* :

A l'heure actuelle, les vendanges sont à peu près terminées dans tout le vignoble français. Le commerce des grands centres a été enfin convaincu, il n'est jamais trop tard, — que l'année 1895 est une année de grands vins, mais aussi une année de production minime ; et cela partout, aussi bien dans les régions méridionales où la diminution est la plus considérable, que dans le Centre où le mildiou, la coulure et la sécheresse ont réduit le contingent sur lequel on comptait encore en juillet dernier. Dans le Sud-Ouest, le blackrot a été désastreux : le Gers, par exemple, ne donne pas le tiers d'une récolte normale. Dans la Gironde, du mildiou en maints endroits ; de la sécheresse partout, parfois du black-rot, toujours de la coulure, causes diverses d'une production faible.

La sécheresse qui a été générale dans tout le vignoble français et qui a précédé les vendanges, les fortes chaleurs qui ont accompagné et suivi ces dernières, l'absence totale des pluies et souvent de rosées au moment de la cueillette ont été, en somme, un bien au point de vue de la qualité actuelle et future de 1895. Si, dans les régions mildiouées, les pluies étaient survenues fréquentes et continues un ou deux mois avant la maturité, on aurait eu une diminution au moins égale dans la production, et certainement des

Quelques entêtés ayant tenté une imprudente résistance, l'ex-ambassadeur des îles Baléares pontua son premier avertissement de quelques bourrades, pour dégager complètement la position. Une panique s'ensuivit ; ce fut un sauve qui peut général.

Pour rendre sa victoire complète, l'hercule bouculait les retardataires. Emporté par le succès, il empoigna un curieux moins ingambe et le poussa brutalement.

— Une minute, que diable... vous voyez bien que je suis boiteux, cria le Cam, qui s'était laissé prendre dans la bagarre.

Les deux hommes étaient alors devant les quinquets.

La lumière éclaira leurs visages au moment où leurs yeux se rencontrèrent.

L'hercule lâcha sa proie subitement. Jean-Marie s'éloigna pensif...

La place déblayée, les travailleurs se remirent à l'ouvrage et bientôt le théâtre Génial des Arts libres, boulonné, monté, tenté... reposait sur ses assises de bois.

— Maintenant, fit alors le directeur satisfait en s'essuyant le front d'un revers de main... m'est avis qu'un litre ou deux ne nous feront pas mal... Allons nous rafraîchir, nous l'avons bien gagné.

La nuit était belle, la température clémente, ils s'installèrent par terre près des voitures.

— Nous sommes tranquilles ici, continua Guilloire, et suffisamment en sûreté, ce me semble, pour causer de nos petites affaires.

(A suivre).

de qualité inférieure. L'extrême sécheresse...

La production de 1894 avait été de 39 millions d'hectolitres pour tout le vignoble français.

Le Var et les Alpes-Maritimes, comme l'affirmement actuellement nos correspondants, ont perdu un tiers, et cependant les maladies cryptogamiques, l'Anthraxose exceptée, y ont été relativement bénignes.

Le commerce s'est cependant vite rendu compte qu'il ne devait avoir aucune crainte pour les vins de 1895; les conditions parfaites dans lesquelles se sont faites les vendanges, la dégustation des premiers vins, colorés, francs de goût, fruités et alcooliques (9° et même de 10° à 12°) lui ont rapidement démontré que le mildiou n'aurait pas, cette année, les mauvais effets qu'il avait eus en 1888 et en 1892.

Le commerce n'ignorait pas, en outre, que le stock de 1894 était faible, que la production du Midi était très réduite, quoique les journaux commerciaux eussent dit le contraire; il savait aussi, ainsi que l'ont confirmé les dernières statistiques officielles, que la production de l'Italie était réduite de 45 0/0 par le mildiou et les progrès du phylloxéra, et celle de l'Espagne diminuée à peu près dans les mêmes proportions.

L'hésitation au début des achats s'expliquerait peu dans ces conditions, à moins que l'on n'admette, — ce qui est fort possible, mais ce que nous voulons bien croire une exception de plus en plus rare, — que certains regards d'espérances et de désirs se reportaient vers les figues et les raisins secs.

Mais le courant est remonté maintenant, et les prix ne peuvent que s'affermir et tendre de plus en plus à augmenter.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient, qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré,

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Voyages dans les Pyrénées La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants: 1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité, 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi qu'à tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc. Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re, 2e et 3e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Loz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons and Percentage discount. For 2 persons: 20%, 3 persons: 25%, 4 persons: 30%, 5 persons: 35%, 6 or more: 40%.

Durée de validité: 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10% du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

ÉTUDE de M° Auguste MAZIÈRES, avoué à Cahors rue du Portail-Alban, n° 10

VENTE SUR LICITATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur Des biens dépendant de la succession vacante dont il va être ci-après parlé.

Adjudication fixée au Dimanche Dix-Sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures du soir, à la mairie de Laramière, pardevant M° Pradines, notaire à Limogne, à ces fins commis, pour recevoir les enchères.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient, qu'en exécution d'un jugement rendu par le tribunal civil de Cahors, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré,

En la cause de monsieur Jean Lacosse, ancien avoué, demeurant à Cahors, agissant en qualité de curateur à la succession vacante de Jean-Pierre Vernet, dit St-Jean, quand vivait, propriétaire cultivateur à Sabrié, commune de Laramière, ayant constitué M° Auguste Mazières pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, y demeurant rue du Portail-Alban, n° 10.

Il sera procédé, le dimanche dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, pardevant M° Pradines, notaire à Limogne, à deux heures du soir, à la mairie de Laramière, à la vente en cinq lots des biens immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de Laramière et d'Eoubes, canton de Villefranche (Aveyron).

DÉSIGNATION Des biens à vendre

Composition des lots et mises à prix Premier lot

Le premier lot comprendra une terre labourable sise à Beaumailly, numéro 439, section E du plan cadastral de la commune de Laramière, d'une contenance d'environ un hectare quarante-huit ares vingt-deux centiares et d'un revenu de vingt-neuf francs quarante-huit centimes. Cet immeuble est divisé en deux parties par un mur en pierres sèches.

Il tient dans son ensemble à propriété Neulat François, Masbou Pierre, Garrigues Jean, Portal Pierre, Neulat Baptiste et la veuve Vernet, née Mercadié.

Sur la mise à prix de six cents 600 fr. francs, ci.....

Deuxième lot

Le deuxième lot comprendra un petit bois en friche, d'une contenance d'environ vingt ares, situé au Causse d'Eoubes, paroisse d'Eoubes, canton de Villefranche d'Aveyron.

Il tient à propriétés Sacreste Jean et Cavalie.

Sur la mise à pris de dix 10 fr. francs, ci.....

Troisième lot

Le troisième lot comprendra un pré situé à Prat Grand, numéro 20, section C du plan de Laramière, d'une contenance d'environ trente ares soixante-dix centiares et d'un revenu de vingt francs vingt-quatre centimes.

Cet immeuble tient à propriétés Vernhet, Charles, Germain Masbou, grande route de Villefranche d'Aveyron et à route de Beauregard.

Sur la mise à prix de cinq 500 fr. cents francs, ci.....

Quatrième lot

Le quatrième lot comprendra: 1° Un petit bois situé à Clos de Fau ou Vayssade, numéro 486, section F du plan de Laramière, d'une contenance d'environ deux ares quatre-vingt-six centiares; — 2° Une terre labourable au même lieu, numéro 487, même section F, d'une contenance d'environ cinquante-quatre ares vingt-deux centiares.

Les deux articles sont contigus et tiennent dans leur ensemble à propriété Vernhet Calixte, Neulat Joseph, Sacreste Jean et route de Beauregard.

3° Une terre au même lieu, numéro 491, même section F, de contenance d'environ trente ares vingt-quatre centiares.

Et un bois contigu, numéro 492, même section, de contenance d'environ dix-neuf ares huit centiares.

Ces deux numéros sont séparés des deux précédents par un article appartenant à un autre propriétaire et tiennent dans leur ensemble à propriétés Sacreste Jean, Flaujac et à chemin. Sur la mise à prix de deux 200 fr. cents francs, ci.....

Cinquième lot

Le cinquième lot comprendra un bois situé à Fon Haute, numéro 324 P., section E, d'une contenance d'environ trente-cinq ares soixante-quinze centiares, y compris la partie séparée par la route et au midi de celle-là.

2° Une terre attenant, numéro 325 P., même section, d'une contenance d'environ un hectare un are vingt centiares.

L'ensemble de ces deux articles confronte à propriétés Pechdo, la veuve Vernet Jean, née Mercadié et la route qui traverse un coin du bois.

Sur la mise à prix de cinq 500 fr. cents francs, ci.....

Tous les biens immeubles ci-dessus décrits, dépendent de la succession vacante de Jean-Pierre Vernet, dit St-Jean, quand vivait, propriétaire cultivateur à Sabrié, commune de Laramière.

La vente de ces biens aura lieu aux clauses, charges et conditions insérées dans le cahier des charges qui sera dressé par le dit M° Pradines, notaire et déposé avant la vente en son étude, pour y tenir lieu de minutes d'enchères, et où il sera tenu à la disposition du public.

Les frais exposés ou à exposer pour arriver à la vente seront payables par les adjudicataires dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente, en sus de leur prix d'adjudication, entre les mains de M° Mazières, avoué poursuivant et de monsieur Lacosse, curateur.

M° Mazières, avoué à Cahors et M° Pradines notaire à Limogne donneront tous les renseignements nécessaires au sujet de la dite vente.

Pour extrait certifié véritable Cahors, le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'Avoué poursuivant MAZIÈRES Enregistré à Cahors le 10 octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze, F° C° reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé: RIVES.

La Pharmacie populaire et commerciale Rue de l'Hôtel de Ville, à Cahors, créatrice de la Pharmacie à prix réduit, est la seule qui donne des médicaments de choix à 50 0/0 au-dessous du tarif de la région.

M. AUDOUARD Chirurgien-Dentiste, à Brives, informe le public qu'il sera à Cahors, Hôtel de l'Europe, le dernier samedi de chaque mois, à la disposition des personnes qui réclameraient ses soins. Par suite de cette nouvelle combinaison, il pourra rester deux jours quand ses clients en auront besoin.

Advertisement for 'PASTILLES DU DOCTEUR CABANES' for coughs and bronchitis. Includes a circular logo with text 'PASTILLES TOUX BRONCHITES DOCTEUR CABANES' and an illustration of a man in a suit. Text: 'Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri. DÉPÔT PH. DERBECA, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.' There is also a small 'B. O. U. O.' logo.

**Bibliographie**

**LA GUERRE AU VINGTIÈME SIÈCLE  
L'INVASION NOIRE**

par le Capitaine DANRIT  
Illustrée par PAUL de SÉMANT

Notre empire colonial s'étend chaque jour en Afrique : Tombouctou même, la reine du Sahara, nous appartient. Les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges s'acharnent également à développer leurs possessions sur le continent noir.

Impuissantes à se défendre contre leurs envahisseurs, les nombreuses peuplades qui grouillent dans ces contrées mystérieuses se résignent actuellement au joug, tout en songeant, peut-être, à la délivrance et à la vengeance.

Qu'arriverait-il, en effet, si un jour, exaspérés par la domination des Européens et poussés par un chef qui, nouveau Mahomet, serait assez habile pour exploiter leur fanatisme religieux, tous les habitants de l'Afrique se ruaient à l'assaut de l'Europe, renouvelant l'invasion des Sarrasins ?...

Le capitaine Danrit a envisagé cette éventualité qui peut n'avoir rien d'in vraisemblable dans un avenir plus ou moins éloigné. Avec la brillante imagination dont il a fait preuve dans *La Guerre de Demain*, il a composé un roman d'une puissance saisissante où il met en scène les épisodes dramatiques de la guerre la plus acharnée et la plus cruelle, tout en faisant un exposé grandiose des explorations et des découvertes nouvelles, ainsi qu'une peinture aussi fidèle que colorée de ces noires peuplades trop longtemps ignorées.

*L'Invasion Noire* est ornée de nombreuses et émouvantes illustrations dessinées par Paul de Sémant.

De plus, « les acheteurs de cette publication trouveront dans une prochaine livraison une magnifique carte de l'Afrique, tirée en couleur et dressée d'après les documents les plus récents. »

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes chaque quinzaine.

« On peut souscrire aux dix premières séries, reçues franco au fur et à mesure de leur apparition, en envoyant un mandat de 5 francs à l'éditeur. »

**SUCCÈS DU PIANO**

Anthiome (E.). <i>Chant du Père</i> (très facile).....	1 »
Broustet (E.). <i>Kitra</i> , mazurka russe (moyenne force).....	2 »
Cressonnois. <i>Baby</i> , quadrille sur des rondes enfantines (facile).....	1.70
Lacome (P.). <i>Berceuse</i> (moyenne force).....	1.35
Maraval (J.). <i>Ce que raconte le moulin</i> (facile).....	1 »

Pessard (E.). <i>Mlle Carabin</i> , valse (moyenne force).....	2 »
Pfeiffer (G.). <i>Sérénade de Chérubin</i> (difficile).....	1.35
Rougnon (P.). <i>Danse hongroise</i> (moyenne force).....	1 »
Salomé (Th.). <i>Menuet</i> (très facile).....	1 »
Salvyre (G.). <i>Sommeil de la poupée</i> (moyenne force).....	1.70
Serpette (G.). <i>La Garnd russe</i> , marche (moyenne force).....	2 »
Wittman (G.). <i>Marche du Figaro</i> (moyenne force).....	1.70

Pour recevoir franco, adresser commandes et mandats à Paul DUPONT, 4, rue de Boulois, Paris.

**JOURNAL DES DEMOISELLES**

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :  
1° 32 pages de texte : instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes coloriées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

**LA POUPÉE MODÈLE**

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

*La Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente et unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux,

des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

**UNE DÉPENSE INTELLIGENTE**

Qu'est-ce qu'une dépense intelligente ? C'est celle qui rapporte un profit considérable, bien supérieur à la somme déboursée.

Le patron d'un vêtement coûte, lorsqu'il est bon, de 1 fr. 50 à 4 fr. ; 240 patrons représentent donc plus de 300 fr.

Un dessin de tapisserie, un modèle d'ouvrage manuel, un échantillon de tricot, ou crochet, coûtent, en moyenne, quelques francs chacun ; deux ou trois cents de ces objets équivalent, à peu de chose près, à la valeur des patrons, ci-dessus indiqués.

Si, en outre, en joint à ces travaux variés des romans intéressants, convenant à tous les membres de la famille, jeunes et vieux, des articles variés, des conférences musicales servant de guide à l'étude du piano, des articles d'instruction, d'éducation, de savoir-vivre, des recettes éprouvées par le ménage, et la tenue de la maison, on reconnaît aisément qu'un abonnement à la *Mode Illustrée* est la dépense la plus intelligente et la plus avantageuse qui se puisse faire : c'est un placement qui rapporte, en économies, plus de trente fois ses débours.

La *Mode Illustrée*, *Journal de la Famille*, sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND, offre gratuitement, chaque semaine, un *Supplément littéraire*, avec pagination spéciale, et consacré à des romans illustrés.

Un numéro, composé de 12 pages in-4°, est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le *Journal*, en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris.

Prix pour les Départements. — Première édition : Trois mois, 3 fr. 50 ; — Six mois, 7 fr. ; Douze mois, 14 fr.

Quatrième édition : Trois mois, 7 fr. ; — Six 43 fr. 50 ; — Douze mois, 25 fr.

On s'abonne également dans toutes les librairies des départements et dans tous les bureaux de poste.

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

**PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE**

Système BLAKEY, à 0 fr. 40 la carte

Breveté S. G. D. G.



**Enclume de Famille**

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Velocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES**

et à l'imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche  
**DU LOT**

MARQUE DÉPOSÉE



PROCÉDÉS

G. JACQUEMIN

**VENDANGES 1895**

Amélioration du vin

PAR LES

**LEVURES SÉLECTIONNÉES**

PURES ET ACTIVES DE

**L'INSTITUT LA CLAIRE**

Augmentation du degré alcoolique. Bouquet plus développé. Clarification rapide

PRIX ET CONDITIONS (GARE DE DÉPART)

Le Bidon de 1 kilo net	5 fr. 50
Le Bidon de 2 — — —	10 fr. »
Le Bidon de 4 — — —	20 fr. »
Le Bidon de 6 — — —	24 fr. »
Le Bidon de 10 — — —	35 fr. »

S'adresser à M. B. MONSOUR, à Périgueux, concessionnaire pour les départements de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

**SUCRES POUR VENDANGES**

Cristallisé blanc, 98 à 99 fr. les 100 kilos (gare Périgueux)

Acide tartrique..... 4 fr. 50 le kil.

Tanin à l'alcool..... 6 » »

**ENGRAIS DE TOUTES SORTES**

Fil de fer, Sulfate de fer, de cuivre, souffres

S'adresser à M. B. MONSOUR, 4, rue de Bordeaux, à Périgueux, qui enverra gratuitement les feuilles de régie et se charge de remplir les formalités d'usage.

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les **AFFECTIONS DE LA PEAU**  
Dartres, Eczéma, Acné, Prurigo, Herpès, Psoriasis, Pityriasis, Lèpre, etc., etc.  
Même des Plaies et Ulcères variqueux très incurables.  
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dure que pas du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il produit une amélioration sensible.  
M. LENOIR-MAND, 8, rue de Turin, MAJOR des HOPITAUX, à Paris.  
PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

**A affermer**

Pour entrer en jouissances de suite, une vaste salle au rez-de-chaussée ayant servi pour café, avec grandes caves, grenier, et appartements au second. Le tout situé à Cahors, boulevard Gambetta, en face le Théâtre.

S'adresser, à M. Bruel, rue du Lycée, ou à M. Agar, notaire, rue Fénelon.

**A CÉDER**

Magasin de Papeterie-Librairie, produisant 8,000 francs bénéfices annuels, situé dans une grande ville industrielle de la région du Nord, placé dans une agglomération de 20,000 habitants, sans concurrents et dépendant d'un grand Journal avec importante imprimerie. — Prix 20,000 francs, moitié comptant, le reste à volonté sur bonnes garanties. Marchandises au prix de facture. — Au besoin on créerait situation au preneur dans Journal ou imprimerie.

Ecrire aux initiales A. D. Agence Havas, Place de la Bourse, Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

**AU BON MARCHÉ**  
NOUVEAUTÉS  
PARIS MAISON ARISTIDE BOUCAUT PARIS  
Magasins de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ

**SAISON D'HIVER**

La Maison du BON MARCHÉ a l'honneur d'informer les Dames que le Catalogue des Nouveautés d'Hiver vient de paraître et qu'il est adressé franco à toutes les personnes qui en font la demande. Sont également envoyés franco les Échantillons, Gravures, Albums et Modèles d'Articles confectionnés. Tous les envois (autres que les Meubles et objets encombrants) sont faits franco de port à partir de 25 francs. Adresser toutes les lettres : A MM. LES DIRECTEURS DU BON MARCHÉ, Paris.

**Cave Bordelaise**

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1<sup>re</sup> marque, Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.